

- plan de financement des travaux sur le réseau France-Télécom

- Coût des travaux estimé à 8 069 €
- Total des financements externes 1 398 €
- Frais de maîtrise d'ouvrage 311 €
- Sur fonds propres 6 360 €

► **Avis favorable du Conseil Municipal**

QUESTIONS DIVERSES

MONASTERE DE LA TRAPPE DE CHAMBARAND

■ Monsieur le Maire informe le Conseil d'un courrier de la Mère Abbessse par lequel le Monastère demande à la Commune - suite à un projet de travaux dans l'église - de confirmer l'authentification de sa demande en cours de «reconnaissance légale de la Congrégation», demande effectuée dans le but d'obtenir la «personnalité morale» pour la Congrégation et profiter des avantages qui y sont attachés.

■ Après avoir donné quelques précisions sur l'activité économique du Monastère (plusieurs sociétés / environ 20 000 visiteurs par an), Monsieur le Maire précise que l'ensemble des moniales a accepté cette démarche et est actionnaire des bâtiments qui seront désormais inclus dans la communauté.

► **Avis favorable du Conseil Municipal**

SECURITE ROUTIERE

■ Monsieur le Maire informe le Conseil d'une Charte « Sécurité Routière » co-signée entre le Préfet de l'Isère et le Président de l'Association des Maires et Adjointes de l'Isère. Il explique qu'il y a lieu de délibérer pour désigner au sein du Conseil Municipal un délégué titulaire et un délégué suppléant qui animeront la politique de la sécurité routière sur le plan communal.

Proposition d'un titulaire, Roland Chancrin et d'un suppléant, Daniel Postic.

► **Avis favorable du Conseil Municipal**

BUDGET 2008 - DECISION MODIFICATIVE

■ Monsieur le Maire rappelle au Conseil qu'une délibération pour la vente d'une coupe de bois de 22 ha aux Avenières avait été prise en début 2007 pour une exploitation début 2008. Il explique que cette coupe localisée à l'intérieur du périmètre d'étude du projet Center-Parc (projet initié à l'été 2007) a dû être arrêtée d'urgence dès son début d'exploitation (1 seul hectare exploité), et que des solutions de substitution ont été envisagées avec monsieur Cotte, l'exploitant.

■ Il expose qu'en conséquence, il y a lieu d'annuler le titre de recette émis pour l'encaissement (40 500 €) mais que les écritures ayant été passées en 2007, l'annulation doit se faire par l'émission d'un mandat.

Il propose que l'hectare de forêt déjà coupé ne soit pas compté à l'entreprise Cotte pour indemnisation et précise que la décision modificative inclut en outre le règlement d'un timbre amende de 11 € pour un véhicule communal. Monsieur le Maire propose donc au Conseil de délibérer afin d'accepter cette décision modificative.

► **Avis favorable du Conseil Municipal**

PERMIS DE CONSTRUIRE : PETIT CASINO + 6 LOGEMENTS

■ Monsieur Serge Second présente le projet et indique que la commission d'urbanisme a émis un avis favorable.

■ Monsieur le Maire rappelle que la commune a facilité cette implantation par achat / rétrocession du terrain et que l'instruction du projet a été ensuite menée par les deux sociétés : « Habitat du Pays de Romans » et « Casino ».

■ Au cours d'un échange à propos du projet...

- Monsieur le Maire explique qu'un accès piéton direct permettra la liaison avec le village.
- Serge Second pose la question de l'opportunité de l'achat de la maison Morel : la commune n'aurait-elle pas intérêt à aérer ce secteur de la grande-rue et à engager une liaison avec le bas du village ?

PORTAGE DES REPAS À DOMICILE AUX PERSONNES ÂGÉES

■ Monsieur le Maire explique qu'à ce jour, la commune assure gratuitement le portage des repas à une quinzaine de personnes âgées de la Commune. Les repas sont fournis par la cuisine de l'Hôpital en liaison chaude et le portage est assuré par un employé communal, ce qui nécessite environ une heure de travail en fin de matinée, tous les jours de la semaine.

■ Il propose de modifier le service pour des raisons de normes sanitaires difficiles à respecter en liaison chaude, pour éviter de couper la matinée de travail de l'employé chargé des livraisons et reconstituer ainsi une équipe aux services techniques.

- Il s'agirait de profiter de la livraison des repas au restaurant scolaire dont les équipements respectent la chaîne du froid.
- Le prix du repas (fourni par un traiteur) passerait à 5,94 € (au lieu de 5,00 €) mais avec le pain fourni.
- L'employée au restaurant scolaire pourrait assurer le portage à domicile trois fois par semaine, les repas pouvant être conservés par les utilisateurs dans leur réfrigérateur.

■ Monsieur le Maire expose que cette modification du service semble à priori mal acceptée par les utilisateurs mais que certains semblent tout de même intéressés par le fait que des repas puissent être livrés le vendredi pour le samedi et le dimanche.

Une discussion s'engage au sein du Conseil :

- La Commune doit prendre une décision en faisant valoir fortement la bonne réorganisation des services.
 - Il faut refaire de l'information et donner des explications plus claires aux utilisateurs.
 - Guy Simien estime que l'ADMR n'est pas favorable à ce changement car beaucoup de personnes ont des difficultés à réchauffer leur repas.
 - Jocelyne Derocles explique qu'un bon équipement de liaison chaude permettant de conserver le système actuel serait très onéreux et que cette solution entraînerait la suppression de la gratuité du service.
- Après échange, Monsieur le Maire indique qu'il n'est pas souhaitable de prendre une décision rapide qui ferait en sorte qu'il n'y ait plus d'utilisateurs ! Il propose donc que la décision soit entérinée sous réserve qu'une meilleure présentation du projet emporte l'adhésion des utilisateurs.

► **Avis favorable du Conseil Municipal**

DROITS DE PLACE

Monsieur le Maire informe le Conseil que suite à la vérification de la régie des droits de place et suite à la difficulté de leur perception journalière, il y a lieu de revoir le mode d'encaissement. Il propose, en accord avec le receveur municipal :

- de supprimer la régie de recettes instituée pour le recouvrement des droits de place
- de fixer les tarifs suivants :
 - Forains permanents..... 160 €/annuel (3.50 € x 47 semaines)
 - Forains occasionnels..... 3.50 € par semaine de présence
 - Camions d'outillage, forains hors jour de marché..... 16.50 € (pourrait être augmenté à 17.00 €)
- d'établir trimestriellement les titres de recettes correspondants.
- d'appliquer ces dispositions au 1^{er} août 2008.

► **Avis favorable du Conseil Municipal**

AUTORISATION DE SIGNATURE

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de l'autoriser à signer, pour la durée du mandat, les conventions, baux, contrats et renouvellements et d'en rendre compte régulièrement au Conseil Municipal.

► **Avis favorable du Conseil Municipal**

TARIFS ET FONCTIONNEMENT DU RESTAURANT SCOLAIRE

■ Après avoir rappelé le fonctionnement complexe antérieur du restaurant scolaire (ponctuels, permanents) et la facilité du système actuel (inscriptions ou modifications prises la veille pour le lendemain), après avoir rappelé le prix du repas facturé par le traiteur (3,15 €) et le coût réel du repas (5,19 €) suite à la prise en compte des frais de fonctionnement, Jocelyne Derocles propose au Conseil d'appliquer à partir de la rentrée scolaire de septembre 2008 les tarifs préparés par la commission des Écoles :

Quotients de 0 à 305.....	3.20 €
Quotients de 306 à 438.....	3.40 €
Quotients de 439 à 610	3.60 €
Quotients de 611 à 763	3.80 €
Quotients de 764 à 915	4.00 €
Quotients supérieurs à 915	4.20 €

► **Avis favorable du Conseil Municipal**

- En annexe, il est décidé d'informer la population sur les prix pratiqués et notamment sur le fait que la Commune subventionne une partie du prix des repas facturés aux familles.

■ Jocelyne Derocles expose en outre les propositions de modification d'organisation et les modifications de service concernant le personnel affecté aux écoles et au restaurant scolaire :

- Deux services seront mis en place au lieu d'un seul service actuel : un premier pour les enfants de maternelle et de CP (lorsque l'effectif le permettra), un second pour les enfants de primaire.
- Suite à l'arrêt des contrats aidés de 3 agents (Marie-Pierre Payet, Fabienne Lambert et Stéphanie Cellier), il y aura lieu de recruter 3 nouveaux agents à raison de 2 heures par jour, 4 jours par semaine, pendant 36 semaines. Un article paraîtra dans le prochain journal municipal pour l'embauche par ASPIT-Emploi. Deux nouveaux contrats aidés ont été signés avec Sandra Choc (portage des repas, service de cantine pour les enfants de maternelle), Blanca Alanièce (ménage des bâtiments communaux).
- Il sera rappelé aux parents l'application du règlement de l'école pendant le temps de restauration et pendant le temps de récréation précédant ou suivant les repas.

► **Avis favorable du Conseil Municipal sur tous les points précédents.**

■ Suite à l'augmentation du prix des repas fournis par le traiteur, Jocelyne Derocles propose en outre de porter le tarif des repas vendus par le restaurant scolaire aux commensaux (enseignants, personnels communaux...) de 3,30 € à 3,50 € à compter de la rentrée scolaire. Elle précise qu'à juste titre, ce prix ne prend pas en compte les frais de fonctionnement comptabilisé dans le prix des repas facturés aux enfants : personnels de garde, chauffage locaux...

► **Avis favorable du Conseil Municipal**

TARIF DE LA GARDERIE PÉRI-SCOLAIRE

■ Jocelyne Derocles expose au Conseil que le tarif horaire de la garderie péri-scolaire est inchangé depuis le 1^{er} septembre 2003 (0,80 € la demi-heure). Compte-tenu de l'augmentation des salaires intervenue depuis cette date, elle indique qu'il y a lieu de le réactualiser et propose de le porter à 0,90 € la demi-heure à partir du 1^{er} septembre 2008.

► **Avis favorable du Conseil Municipal (moins une abstention)**

CREATION D'UNE COMMISSION « CHAUFFERIE BOIS »

■ Monsieur le Maire indique au Conseil qu'il souhaite créer une commission de réflexion afin de déterminer la faisabilité du projet. Après échanges, il propose au Conseil d'adopter la composition suivante :

Président : Olivier Dumas

Membres : Guy Simien - Daniel Postic - Serge Second - Françoise Machut.

► **Avis favorable du Conseil Municipal**

CREATION D'UNE COMMISSION « CENTRE DE STOCKAGE DE DÉCHETS ULTIMES »

■ Monsieur le Maire indique au Conseil qu'il souhaite créer une commission de réflexion ayant pour but d'échanger sur le sujet en dehors d'une simple information au Conseil. Ses premières missions pourraient être la création d'un panneau d'information aux entrées du village et sur le site de Toutes-Aures, l'organisation d'une réunion d'information à la rentrée... Après échange sur le sujet, il propose au Conseil d'adopter la composition suivante :

Présidence : Olivier Dumas

Membres : Serge Second – Florence Margaron – Annie Bessière, Serge Second -Roland Chancrin – Marcel Bachasson.

► **Avis favorable du Conseil Municipal**

STATION-SERVICE

■ Monsieur le Maire rappelle au Conseil qu'il avait été convenu avec le gérant deux années de mise à disposition suivie d'une location-vente sur 186 mois. Suite au souhait exprimé par le gérant de modifier l'accord et d'aller vers une location simple, Monsieur le Maire propose au Conseillers de s'orienter vers cette solution, une décision pouvant être prise à la rentrée.

INFORMATIONS DIVERSES

◆ **Projet Center-Parc** : Monsieur le Maire présente au Conseil un point sur l'avancement du projet :

- Beaucoup de réunions ont eu lieu pour aller vers la faisabilité du projet. Le dossier prend bonne tournure.
- La région est favorable. Le Conseil Général a voté favorablement le projet, donnant mandat au Président pour poursuivre les démarches.
- 7 juillet : réunion concernant la révision du PLU.
- Le cabinet Confluence (étude d'impact) devra rendre ses éléments d'ici l'automne, Le Cabinet Latuilerie devra poursuivre ses démarches de révision PLU en calendrier serré, pour un dépôt du permis de construire par Pierre et Vacances, en janvier 2009.
- Pierre & Vacances a demandé à la SAFER de prendre contact avec des propriétaires privés pour constitution autour de la forêt communale d'un périmètre complémentaire d'études (Il est rappelé que le périmètre Forestier suffit actuellement à l'installation du projet tel qu'il a été défini).
- 9 juillet : réunion d'information et de concertation avec des habitants de la D20f.
- 10 juillet : rendu de l'étude sur l'assainissement collectif au Conseil Général (enjeux, coût...)

◆ **Commerce locaux** : Monsieur le Maire informe le Conseil de la fermeture de la boucherie-charcuterie au 31 juillet. Il indique que la Commune a approché des employés de l'abattoir du Rival suite à la fermeture de celui-ci pour une éventuelle reprise par l'un d'entre eux.

◆ **Subventions / chantier des écoles** : Monsieur le Maire informe le Conseil de deux subventions supplémentaires (72 000 € / bâtiment et 4 000 € / mobilier) déposées en Juin 2007 en cours de chantier, et prises en compte par le Conseil Général, eu égard à de nouvelles règles acceptées en conférence territoriale.

◆ **CCPC** : Suite aux élections, la CCPC a entamé son travail et ses réflexions. Les commissions ont commencé à se réunir. France-Alu-Color cherche 2 nouveaux ha pour son extension. Cela nécessite une modification du SCOT mais cette extension créerait 50 emplois. Le Plan Local de l'Habitat est bien accueilli.

- ♦ **Syndicat Bièvre-Valoire** : Suite aux élections, le Syndicat est en en attente d'une définition réelle des tâches.
- ♦ **La région des Chambaran** est en cours d'intégration au Schéma Directeur de l'Agglomération Grenobloise par le SCOT.
- ♦ **Les Galéjades** auront lieu à l'école ce dimanche 6 juillet.
- ♦ **L'animation du 14 juillet** comportera le spectacle du Théâtre du Nez, une animation au lac par l'association Terre-Neuve-Mania et le feu d'artifice en soirée.
- ♦ **Le véhicule financé par la publicité** est en attente d'une dernière publicité pour être finalisé. Suite à l'intervention de Monsieur le Maire, il n'y a apparemment plus de problèmes avec les méthodes de démarchage auprès des annonceurs éventuels.
- ♦ **Projet de Lotissement** : Une campagne de topographie a été menée sur les terrains à bâtir de la Sapinière. Un avant projet d'implantation a été présenté. Un projet de compromis de vente sera étudié en septembre. Le permis de lotir pourrait être déposé en octobre. Monsieur le Maire demande aux conseillers de réfléchir d'ici la rentrée sur un nom à donner à ce nouveau lotissement.
- ♦ **L'EHPAD** (Hôpital) a reçu des sollicitations pour le bâtiment Peyravernet.
- ♦ **Scierie artisanale** : Monsieur Patrice Bret porte un projet d'implantation pour une scierie artisanale pouvant évoluer vers une entreprise de construction de bâtiments à ossature bois. Une possibilité existerait derrière le bâtiment Peyravernet, sur un terrain de 1500 m² n'appartenant pas à la Commune. La CCPC pourrait porter le projet dans le cadre de la nouvelle zone artisanale. Cependant, la Commune doit tout de même donner son avis. La commission Environnement / Village recevra Monsieur Bret.
- ♦ **Lac** : Les travaux réalisés sur le déversoir (suppression du merlon) ont bien rempli leur office, le lac est désormais stabilisé à 1 mètre en dessous de son niveau d'origine. Les piézomètres donnent des indications positives.
- ♦ **Lac** : Suite à la demande du maître nageur, la baignade surveillée a été déplacée. En dehors d'un entretien normal de propreté et de tonte, le lac ne fera pas l'objet d'autres travaux cette année. Il convient maintenant d'attendre la validation du projet de requalification.
- ♦ **Le fauchage des bordures** a été réalisé par l'Entreprise Gabillon et sera facturé 35 € de l'heure.
- ♦ **Suite aux violentes précipitations du 17 juin**, des chemins ont été endommagés. Il conviendra de rappeler que la Commune n'intervient que sur les chemins communaux et ruraux. La commission se réunira dans le courant du mois de juillet.
- ♦ **SE38** : Toutes les communes devraient adhérer au SE 38 (syndicat unique de distribution de gaz et d'électricité). 380 communes adhèrent mais certaines souhaitent se retirer. Des réunions d'information seront organisées à l'automne.
- ♦ **Golf 9 trous** : La Commune a reçu une proposition pour l'implantation d'un golf 9 trous. Compte-tenu de la présence du projet Center-Parc, cette proposition a été proposée à une autre commune de la vallée de la Galaure.
- ♦ **Le carrefour nord** sera achevé d'ici la fin de l'été (trottoir, végétalisation).
- ♦ **Office de Tourisme** : Les travaux de transformation de l'ancienne gare en Office de Tourisme devraient être fini pour la fin d'été.
- ♦ La Commission du Village se réunira pour un tour de village ce lundi 16 juillet à 18 h30.
- ♦ La première réunion de la commission CSDU aura lieu le 29 juillet.
- ♦ Le prochain Conseil Municipal est prévu le 5 septembre.
- ♦ La prochaine réunion de la Commission Prospective est prévue le 19 septembre.

Monsieur le Maire clôt la séance à 22 h 20.